

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 novembre 2017

Délibérations

2017-11-01 - Rythmes scolaires : projet pour la rentrée de septembre 2018

Comme suite à la délibération 2013-03-03 du 1^{er} mars 2013 concernant la réforme des rythmes scolaires : mise en place de la semaine de 4 jours ½ avec activités périscolaires ;

Au regard de l'avenant au projet éducatif territorial (PEDT) de la commune valable jusqu'en fin d'année scolaire 2018/2019 : horaires des activités périscolaires le mardi et vendredi de 15h à 16h30 ;

Au regard de l'avis du dernier conseil d'école en date du 9 novembre 2017 (favorable au maintien de la semaine à 4 jours ½) ;

A la demande de l'inspecteur d'Académie par courrier en date du 27 septembre 2017 ;

Il est demandé aux élus de se positionner sur le projet concernant les rythmes scolaires sur la commune d'Exireuil pour la rentrée de septembre 2018.

Aussi, après débat, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- émettent le souhait de suivre l'avis du conseil d'école :
soit le maintien du rythme scolaire à 4 jours ½ par semaine pour la rentrée 2018.

2017-11-02 - Chemin du Ball-trap – Parcelle A n°195

Les copropriétaires de la parcelle A n°195 située à « La Roche Nadoux », constituant un chemin, notamment utilisé lors de l'organisation du ball-trap de l'ACCA, souhaitent céder le dit chemin à la commune d'Exireuil.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de décider :

- de l'acquisition ou non de ce chemin ;
- dans la positive : le prix d'acquisition, la prise en charge des frais de notaire et l'autorisation de signature des documents liés à cette affaire.

Aussi, après débat, les membres du conseil municipal décident, à 4 voix « Pour », 9 voix « Contre » et 5 abstentions :

- de surseoir à l'acquisition de la parcelle A n°195 ;
- d'engager une réflexion globale sur les chemins privés du territoire communal.

2017-11-03 - La Naide – Espace commun

Le lieudit « La Naide » dispose d'un espace commun formé de trois parcelles, propriété de quelques personnes (pas uniquement des habitants).

Cette situation est problématique lors de ventes, mises aux normes assainissement autonome (pas d'espace privé pour certaines habitations), entretien de la voie...

À la demande des habitants et propriétaires de ce lieudit ;

Suite à la réunion de la commission « voirie » en date du 18/11/2017 ;

Les membres du conseil municipal décident, après débat à 16 voix « Pour », 1 voix « Contre » et 1 abstention :

- d'engager la démarche de rétrocession d'une partie de la voirie à la commune d'Exireuil ;
- d'encourager les propriétaires à signer avec un géomètre, un protocole de division parcellaire à leur charge et convenant à tous.

2017-11-04 - Contes en chemins 2018 - proposition de candidature

Comme suite à une première rencontre avec les membres du comité d'organisation du festival « contes en chemins » ;

Au regard du projet 2018, date anniversaire de cette manifestation (20^{ème} édition) ;

Après deux années de participation de la commune d'Exireuil ;

Monsieur le Maire sollicite les élus afin de connaître la volonté de poursuite ou non de cette animation sur la commune pour la saison 2018.

Aussi, après débat, les membres du conseil municipal décident à 17 voix « Pour » et 1 voix « Contre » :

- de faire acte de candidature pour l'accueil du « village Contes en Chemins » lors du festival qui se tiendra du 17 au 22 juillet 2018 ;
- ou, à défaut, d'accueillir une soirée contée.

2017-11-05 - Autorisation du maire à ester en justice : BONNIFAIT

Au regard des procédures en cours envers les conjoints BONNIFAIT-SYLVESTRE :

- non-entretien de terrains bâtis ;
- non-entretien de terrains non-bâti ;

conséquences de la procédure de succession de BONNIFAIT Robert Clément et SYLVESTRE Michelle Andrée qui n'aboutit pas.

Au regard des diverses démarches complexes liées à cette affaire ;

Les membres du conseil municipal, après débat, décident, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le maire à ester en justice devant les tribunaux afin de défendre les intérêts de la commune ;
- d'autoriser Monsieur le maire à demander au Procureur (Tribunal de Grande Instance) de nommer le service du Domaine comme curateur de la succession.

2017-11-06 - Travaux voirie : talus impasse du Coteau et divers

Monsieur le maire présente deux propositions concernant des travaux nécessaires sur divers points de la commune :

- à proximité de l'impasse du Coteau, sur la parcelle AE n°174, propriété de la commune d'Exireuil, au droit du n°10 de l'impasse du Coteau (hors périmètre du marché public de réfection de cette voie)
- sur le trottoir de la rue du Val d'Enfer,
- sur le trottoir de la rue de Béchereau.

Au regard des devis présentés :

	BOISLIVEAU	GENEIX
<u>Impasse du Coteau</u> : Aménagement d'un talus et d'un fossé	- Aménagé et repli du matériel - Terrassement pour reprise du talus et évacuation des déblais - Fourniture et mise en place de blocs pour soutènement en pied de talus - Aménagement du talus - Arrachage et évacuation d'une souche d'arbre - Création d'une noue (fossé) et aménagement du chemin 3 990,00 € HT 4 788,00 € TTC	- Transfert des engins - Pelleteuse - Camion - Pierre Calcaire 5 450,00 € HT 6 540,00 € TTC
<u>Rue de Béchereau</u> : Reprise de bordure	- Amené, mise en place et repli d'une signalisation temporaire - Découpe des enrobés le long des bordures - Dépose des bordures existantes - Fourniture et pose de bordures CC1 et AC1 sur fondation béton - Raccord de la voirie sur bordures et finitions au produit de scellement - Diverses maçonneries - Evacuation des déblais - Nettoyage du chantier 1 650,00 € HT 1 980,00 € TTC	
<u>Rue du Val d'Enfer</u> : Création d'une grille avaloir	- Amené, mise en place et repli d'une signalisation temporaire - Découpe des enrobés - Terrassement manuel pour recherche du réseau EP - Dégagement du réseau et évacuation des déblais - Percement de la buse et raccordement de l'avaloir - Fourniture et pose de la grille avaloir avec scellement spécifique voirie - Nettoyage du chantier 1 300,00 € HT 1 560,00 € TTC	

Les membres du conseil municipal, après débat, décident, à l'unanimité :

- de valider les 3 devis de l'entreprise BOISLIVEAU – La Mothe-Saint-Héray (79)
 - Aménagement d'un talus et d'un fossé (parcelle AE 174 – Imp. du Coteau) pour 3.990€ HT
 - Reprise de bordure (rue de Béchereau) pour 1 650€ HT
 - Création d'une grille avaloir (rue du Val d'Enfer) pour 1 300€ HT
- soit un total de 6 940€ HT soit 8 328€ TTC.

2017-11-07 - Subvention : aide à l'acquisition de matériel pour le RASED

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), par l'intermédiaire de Monsieur IMHOF, sollicite la collectivité afin d'obtenir une aide financière.

Cette aide est destinée à l'achat de matériel (WISC-V) : test de référence pour l'évaluation de l'efficacité intellectuelle.

Pour information, est prévu la participation des communes de la Mothe-Saint-Héray, Exireuil et Nanteuil.

Aussi, Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal :

- de valider ou non la demande d'aide à hauteur de 2€ par élève soit (131 x 2) 262€.

Les membres du conseil municipal, après débat, décident, à l'unanimité :

- de contribuer à l'achat de matériel pour le RASED (WISC-V) à hauteur de 262€ ;
- de verser cette aide à la commune de Saint-Maixent-l'Ecole qui est le référent pour cet achat ;
- d'autoriser Monsieur le maire à signer les documents liés à ce dossier.

Exireuil, le 28/11/2017
Jérôme BILLEROT, maire